

TRIPARTITE AGGLOMERATIONSKONFERENZ  
CONFERENCE TRIPARTITE SUR LES AGGLOMERATIONS  
CONFERENZA TRIPARTITA SUGLI AGGLOMERATI  
CONFERENZA TRIPARTITA DAVART LAS AGLOMERAZIUNS

Aux médias

**Renforcer la collaboration dans les agglomérations transcantoniales**  
Voies politiquement praticables entre statu quo et réformes territoriales

**Au vu de leur importance en tant qu'espace économique et social, des agglomérations fortes constituent un facteur clé pour l'avenir de la Suisse. Or, la forte fragmentation territoriale fait qu'il n'est guère possible d'assurer la maîtrise politique de leur développement. S'agissant des agglomérations transcantoniales, la situation est particulièrement complexe en raison de la structure fédérale du pays. Mais ce n'est ni en s'accrochant à des structures exiguës ni en s'engageant dans des réformes territoriales visionnaires qu'on trouvera un remède à cette situation en temps utile. La Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) veut renforcer la collaboration transcantonale et propose à cet effet plusieurs modèles.**

En Suisse, environ trois quarts de la population vit dans les agglomérations. Ces dernières sont à l'origine d'importantes impulsions sociales et économiques. L'existence d'agglomérations fortes avec une qualité de vie élevée améliore l'attractivité de la place économique suisse. Mais les agglomérations se voient aussi confrontées à de nombreux défis. Elles se trouvent dans une concurrence internationale acharnée face à d'autres métropoles. L'accomplissement des tâches devient de plus en plus complexe et de plus en plus onéreux. De nombreuses missions ne peuvent être prises en charge par les communes qu'en commun. Seul un renforcement de la collaboration dans les agglomérations permet d'assurer à long terme la compétitivité et la qualité de vie. A cet effet, la CTA a montré en 2004 déjà comment la collaboration intercommunale dans les agglomérations peut être renforcée.

**Les agglomérations transcantoniales: un casse-tête**

La situation est cependant beaucoup plus complexe dans les agglomérations transcantoniales: en plus des questions intercommunales, des problèmes se posent au niveau des relations intercantoniales, p. ex. les différents régimes de compétence. Ceci place le fédéralisme suisse devant un grand défi. Un rapport que la CTA a fait rédiger sur cette problématique a été présenté aujourd'hui à Lucerne, à l'occasion d'un séminaire organisé, sous le patronage de la CTA, par le canton de Lucerne et la Conférence des gouvernements cantonaux. De l'avis de la CTA, la solution passe clairement par un renforcement de la collaboration transcantonale. Si cette collaboration est appelée à résoudre la problématique intercantonale de manière durable, sa conception doit être efficace tout en étant démocratique. Conformément à ce principe, le rapport de la CTA présente et évalue six niveaux d'intensité de la collabora-

tion: ceux-ci vont de la collaboration souple, liée à un projet, à des structures de collaboration intercantionales contraignantes.

Le meilleur résultat de l'évaluation est obtenu par un modèle dans lequel deux organes exécutifs transcantonaux sont créés: les communes de l'agglomération se réunissent au sein du conseil d'agglomération et les cantons travaillent ensemble à partir de la plate-forme d'agglomération intercantonale. Les deux organes peuvent – à un niveau transcantonal - prendre chacun des décisions contraignantes dans leurs domaines de compétence. Les décisions importantes sont sujettes au référendum étant entendu que les résultats du vote sont déterminés par la majorité qui se dégage dans la totalité du périmètre de l'agglomération.

### **Pas de solution standard**

Les réflexions de la CTA sur des modèles montrent que des formes contraignantes de collaboration peuvent offrir un plus en termes d'efficacité et de démocratie par rapport à la situation actuelle. Mais le prix à payer est élevé: ce type de structures de collaboration est très complexe et présuppose des adaptations considérables dans les bases légales, notamment au niveau des régimes de compétence des cantons. Compte tenu des situations initiales très différentes dans les agglomérations, la CTA ne recommande aucun modèle de collaboration concret. C'est plutôt à chaque agglomération de tailler sur mesure son propre modèle. L'essentiel est que tous les acteurs tirent à la même corde; c'est finalement la seule façon de réussir dans ce processus exigeant. La pratique montrera si les nouvelles structures de collaboration s'avèrent adéquates sur le long terme.

### **Plate-forme commune**

La CTA est la plate-forme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes ayant pour vocation de promouvoir la collaboration verticale et de développer une politique d'agglomération commune. Elle a été fondée en février 2001 par le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses. L'échange d'informations ainsi que le développement commun de propositions visant à renforcer la collaboration dans les agglomérations et à résoudre les problèmes d'agglomération dans des politiques sectorielles importantes forment l'essentiel de sa mission. Dans ses travaux, la CTA vise à renforcer la qualité de la vie et la compétitivité économique des agglomérations.

Lucerne, le 1er février 2007

Autres renseignements:

- Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat (VD), président de la CTA (Tel. 079 756 41 60)
- Madeleine Meier (LU), directrice du séminaire (Tel. 079 394 43 92)